

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

21 septembre 2021

Date d'affichage :

1^{er} octobre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **27 Septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 5), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA (à partir de la question n° 6), Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Michel BAGES

Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 6

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
absent jusqu'à la question n° 5

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Véronique FEUERSTEIN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

QUESTION N° 11

OBJET : Nettoyage de locaux - Lot n° 01, Nettoyage de bâtiments communaux : avenant 3

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 16 septembre 2021.

Les accords cadre à bons de commande relatifs au nettoyage des locaux ont été attribués en octobre 2019.

Le lot 01, nettoyage des bâtiments a été attribué à NET PLUS.

Aujourd'hui deux prix nouveaux doivent être créés.

D'abord afin d'harmoniser la gestion des sanitaires publics automatiques, qui jusqu'à présent étaient entretenus par différents services de la Mairie et le titulaire du lot 01, il est proposé de confier l'entretien des sanitaires publics automatiques à la société prestataire NET PLUS, par avenant.

Le coût de cette prestation est chiffré à 174 € HT par semaine pour assurer l'entretien de quatre sanitaires publics automatiques situés square Virlogeux, Jardins de la Culture, Chapelle Saint-Don et Place de la Fédération. Ce prix nouveau sera créé par avenant avec prise d'effet au 01/10/21).

Cette nouvelle prestation vient en remplacement des interventions ponctuelles initialement prévues à l'accord cadre. La prestation initiale ne fera plus l'objet de commande.

Par ailleurs, avec la nouvelle installation du centre de vaccination, il revient à la ville d'assurer le nettoyage des sols et des sanitaires. Cette prestation est chiffrée à 275 € HT / semaine.

La plus-value générale tout avenant confondu sur la durée totale du marché, est estimée à 6.68%, la Commission d'appel d'offres réunie le 27 septembre 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le Maire à signer l'avenant susmentionné.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 27 septembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL